



AMICALE DES CHASSEURS



La saison écoulée 2018-2019 a été marquée par une stabilisation du nombre de cartes par rapport à la saison précédente, soit : 32 cartes, au lieu de 33 cartes, Petit Gibier et Grand Gibier confondus, avec le renfort de Bruno Charenton, ce qui compense la non reconduction de Pascal

Personne. Soit la répartition suivante : 11 chasseurs Petit Gibier, dont 5 uniquement pour la bécasse, 2 chasseurs Petit et Grand Gibier et 19 chasseurs Grand Gibier.

Le bilan de la saison 2018-2019 pour le chevreuil reste inchangé par rapport à celui de la saison passée : 12 prélèvements réalisés, dont 9 sur le territoire de Peyraux, pour 12 attributions, sur 8 journées de battue. Quant au sanglier, chassé en Convention avec JM Dumény(Mellet), bilan en régression par rapport à la saison précédente : 14 prélèvements, dont 2 sur le territoire de Peyraux, Réalisations effectuées : 2 en Octobre, 1 en Novembre, 5 en Décembre, 2 en Janvier et 4 en Février, pour 17 attributions sur 28 journées de battue.

En ce qui concerne le Mouflon, n'avons obtenu qu'une attribution pour la saison, à savoir 1 adulte mâle de plus de 3 ans. La conjoncture a fait que nous n'avons pas eu de réalisation.

Pour les chasseurs de petit gibier, dont le nombre reste quasiment stable, mais dont certains ne chassent que la bécasse, 5 lâchers de faisans obscurs ont été effectués, soit au total 50 pièces. Comme chaque année, un calendrier des lâchers a été remis à chaque chasseur lors de la délivrance des cartes.

Le 2 Septembre 2019, s'est tenue notre Assemblée Générale, et toujours le même constat : faible présence de chasseurs de Petit Gibier... ce qui est à déplorer. Après analyse, il ressort que le prélèvement de faisans est quasiment équivalent à celui de la saison passée, soit une trentaine. Après discussion, l'Assemblée reconduit pour la saison 2019-2020 le même nombre de lâchers de faisans, soit 5 lâchers. Comme les saisons précédentes, L. Virefléau continuera à les assurer.

Les bilans (moral et financier) ont été présentés et commentés : résultats se traduisant par un bon équilibre financier. Ceux-ci ont été approuvés par l'Assemblée.

La nouvelle saison de chasse 2019-2020 a été abordée: quotas chevreuil, lâchers, prix des cartes, ...Il a été également abordé à nouveau le problème de la Sécurité à la Chasse, qui reste le sujet majeur de la Fédération. Avons décidé de reconduire le rappel des consignes de sécurité avant chaque jour de battue.

Le Bureau actuel, a été modifié, suite à la rupture d'adhésion à l'Amicale des Chasseurs de Samuel Daubisse. L'Assemblée a validé la candidature de Joël LESCURE comme nouveau Trésorier.

- *Président : Patrick LOQUEN*
- *Secrétaire : Bernard BOYER*
- *Trésorier : Joël LESCURE*

Autre point confirmé : reconduction de la Convention Sanglier avec JM Dumény (Territoire de Mellet) pour la saison de chasse 2019-2020.

Nous voudrions avoir une pensée particulière pour notre ami chasseur, Jeannot BORDE qui nous a quitté.

Pour conclure, bonne saison 2019-2020 aux chasseurs et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



*Le Président
Patrick LOQUEN*

